

Saint-Rémy de Provence, le 04 février 2022

INFORMATION AU PUBLIC

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles se réunira en séance :

Vendredi 11 février 2022 à 15h00
Centre Culturel – Mouriès

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. *Institutionnel* – Election du secrétaire de séance
2. *Institutionnel* – Installation de nouveaux conseillers communautaires
3. *Institutionnel* – Election de deux assesseurs
4. *Institutionnel* – Election du Président
5. *Institutionnel* – Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire en date du 28 octobre 2021
6. *Institutionnel* – Décisions du Président
7. *Institutionnel* – Détermination du nombre de Vice-présidents
8. *Institutionnel* – Elections des Vice-présidents
9. *Institutionnel* – Lecture de la charte de l'élu local et remise d'un exemplaire à chaque conseiller communautaire
10. *Institutionnel* – Organisation des élections des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO) et de la Commission marché à procédure adaptée (MAPA)
11. *Institutionnel* – Organisation des élections des membres de la Commission d'ouverture des plis (DSP)
12. *Institutionnel* – Délégations de pouvoir du Conseil vers le Président
13. *Institutionnel* – Indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents
14. *Institutionnel* – Désignation d'un représentant de la CCVBA au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Arles
15. *Institutionnel* – Désignation de représentants de la CCVBA au Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes-Méditerranée (SICTIAM)
16. *Institutionnel* – Désignation des membres du conseil d'exploitation de la Régie eau
17. *Institutionnel* – Désignation des membres du conseil d'exploitation de la Régie assainissement
18. *Institutionnel* – Désignation des membres du conseil d'exploitation de la Régie tourisme
19. *Institutionnel* – Elections de membres siégeant au sein des commissions thématiques intercommunales
20. *Institutionnel* – Désignation d'un représentant de la CCVBA au sein d'une instance territoriale de dialogue destinée à accompagner la mise en œuvre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
21. *Questions diverses*

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président par intérim,



Gérard GARNIER